

COLLEGE FONTBRUANT
17250 SAINT-PORCHAIRE
Tél. : 05.46.95.60.47 Fax. : 05.46.95.60.17

Saint-Porchaire, le 3 juin 2020

La Principale,

aux

Parents des nouveaux élèves (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})

Votre enfant est affecté au collège de Saint-Porchaire à la rentrée 2020.

Pour concrétiser son inscription, je vous invite à compléter le dossier joint. Vous pouvez le retourner **-complet-** sous pli postal au collège pour le 30 juin 2020, accompagné de toutes les pièces demandées (voir la 4^{ème} page du dossier d'inscription).

L'évaluation par compétences (sans notes) se poursuit en 5^{ème} et 4^{ème}. dans le cadre du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture. En 3^{ème}, les notes et les compétences sont utilisées.

Votre enfant pourra s'inscrire à différents projets, à l'option Chant Choral, aux activités sportives de l'Association sportive, aux clubs du foyer socio éducatif. Toutes ces actions participent aux quatre parcours éducatifs des élèves.

Votre enfant, si il le souhaite, pourra bénéficier du dispositif Devoirs faits sur une période définie ou à l'année.

La vie scolaire au collège sera organisée selon le règlement intérieur et rythmée par un emploi du temps.

Tous ces éléments seront présentés et expliqués par le professeur principal, lors de la rentrée qui aura lieu le

Mercredi 2 septembre 2020 :

- **Appel des élèves par la Direction à 8h05,**
- **Prise en charge par le professeur principal jusqu'à 10 heures**
- **A partir de 10h : cours selon l'emploi du temps**

L'élève aura connaissance de son emploi du temps et se verra remettre les manuels scolaires et le carnet de liaison : venir ce jour de rentrée avec de quoi écrire, l'agenda et prévoir un sac solide.

Je reste, avec l'ensemble du personnel, à votre disposition, pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Stéphanie ATINDEE FOVAPORTE

